

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1362 arrêté de promulgation n° 1362.

n° 1362

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 01/09/1965

Date de publication
14 août 1965

Date du numéro
1 septembre 1965

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'Honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — Est promulgué, dans le Territoire de la Côte Française des Somalis : — le décret n° 65-451 du 10 juin 1965 fixant la responsabilité du transporteur dans les transports par mer sous connaissance (J.OR.F. du 16 juin 1965, p. 5001). Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Secrétaire général, Chef du Territoire p. i, Maurice LEVALLOIS.